

J'aimerais, si vous me le permettez, reculer un peu en arrière, soit au mois de novembre 1984, date à laquelle le ministre des Finances (M. Wilson) a prononcé sa première déclaration économique, déclaration dans laquelle on a retrouvé plusieurs mesures défavorables au secteur touristique. On n'a qu'à penser à la suppression du financement des projets pour l'industrie touristique en vertu du programme de développement régional et industriel. Cette mesure s'est traduite par une perte de 26 millions de dollars en 1984-1985. C'était le début.

Ensuite, le gouvernement a coupé dans les parcs nationaux et ces derniers ont subi des augmentations de leur droit d'entrée de 300 p. 100. C'était, bien sûr, assez pour décourager les visiteurs de venir voir nos magnifiques parcs nationaux.

On a ensuite été dans les services des traversiers de CN Marine qui a subi des compressions budgétaires de 15 p. 100 qui, bien sûr, se sont traduites par une augmentation des tarifs.

Une autre compagnie de transport, VIA Rail, a vu son budget coupé de 93 millions de dollars. Et, bien sûr, monsieur le Président, cela a entraîné une diminution des services aux régions éloignées où le service n'est pas rentable.

Dans cette même déclaration économique, d'autres mesures tout aussi dévastatrices ont été proposées. Il y a eu l'augmentation de 1 p. 100 de la taxe d'aéroport qui a donc passé de 8 à 9 p. 100. Il y a eu une augmentation de 1 p. 100 de la taxe de vente touchant des produits tels l'alcool et l'essence.

Toutes ces mesures, monsieur le Président, furent apportées deux mois seulement après l'arrivée du nouveau gouvernement qui, semble-t-il, allait apporter une attention toute particulière au secteur touristique. Eh bien, on attend.

Le deuxième assaut, vous l'avez deviné, qui a été fait à l'industrie touristique, fut le premier budget, soit celui du 23 mai 1985. On aurait cru, et les représentants de l'industrie l'espéraient, que le gouvernement aurait donné une pause au secteur touristique. Non seulement l'industrie n'a pu prendre son souffle, mais pour une deuxième fois, on lui a simplement coupé le souffle. Et on pourrait même dire qu'on est à l'étouffer, monsieur le Président.

Trois nouvelles mesures sont annoncées, sans aucune possibilité de changement. Le gouvernement conservateur choisit d'attaquer le secteur touristique par l'augmentation de 2 p. 100 de la taxe d'accise fédérale sur l'alcool, la bière et le vin.

Deuxièmement, on s'attaque encore, dans un deuxième temps, à l'alcool et, de nouveau, à l'essence en annonçant une augmentation de la taxe de vente de 1 p. 100, en vigueur le 1^{er} janvier 1986.

Enfin, une troisième mesure, et non la moins importante, est l'augmentation de la taxe d'accise de 2c. le litre d'essence, effective le 3 septembre 1985.

Bien sûr ce n'est pas tout. Entre-temps, le 21 juin 1985, le gouvernement a décidé de retirer le plafond maximum de \$30 de la taxe fédérale d'aéroport. Par conséquent, une taxe d'aéroport plus élevée sera payable sur tous les billets d'avion d'une valeur supérieure à \$333. Par exemple, si votre billet d'avion

coûte \$900, la taxe d'aéroport ne vous coûte plus \$30, mais bien \$81. Donc, au lieu de vous coûter \$930, votre billet d'avion vous coûte dorénavant \$981, soit \$50 de plus.

● (1500)

Et toujours dans l'esprit d'aider à l'industrie touristique, quelques jours après l'annonce du retrait du plafond de la taxe d'aéroport et suite au scandale du projet de désindexer les pensions de sécurité de la vieillesse, le gouvernement Mulroney retire cette proposition et rétablit la pleine indexation des pensions, mais, en ce faisant, et pour compenser cette redevance, vient annoncer une autre augmentation de la taxe d'accise de 1c. le litre sur l'essence.

Il n'y a donc, monsieur le Président, aucun répit pour l'industrie touristique, aucun, et cela continue, comme si ces augmentations de taxes consécutives n'étaient pas suffisantes, ce qui prouve que le tourisme est le dernier souci du gouvernement conservateur. Nous voilà au second budget Wilson, avec encore, malheureusement, d'autres augmentations de taxes. Terrible, c'est terrible!

Tout d'abord, il y a l'augmentation immédiate de la taxe fédérale d'accise de 4 p. 100 sur les boissons alcoolisées et de 6 p. 100 sur le tabac. Deuxièmement, il y a l'augmentation de la taxe de vente de 1 p. 100, qui passe de 11 à 12 p. 100. Pour ce qui est de l'alcool, d'ailleurs, il y a aussi une augmentation, mais cette taxe sur l'alcool est maintenant rendue à 15 p. 100, monsieur le Président.

Bien sûr, jusqu'à maintenant, je n'ai parlé que des taxes directes. Mais parlons des autres taxes, celles qui vont affecter l'individu, la surtaxe de 3 p. 100 de l'impôt sur le revenu des particuliers qui, monsieur le Président, va directement affecter l'industrie touristique.

Cet argent dont on pouvait se servir pour aller se promener va maintenant servir à combler le déficit de ce gouvernement. Alors, on est encore à travailler contre l'industrie touristique, et si on tient compte de tout, le budget Wilson, ce dernier budget, c'est vraiment un affront à l'industrie touristique.

Sur le plan des taxes, que les représentants de l'industrie contestent vigoureusement, on note donc des augmentations draconiennes depuis l'automne 1984. En effet, au cours de la première année et demie de l'administration conservatrice, les taxes sur l'essence ont augmenté de 9 p. 100, soit une augmentation de 4,5 cents le litre ou, si vous préférez, une augmentation de plus de 20 cents le gallon.

Sur un plan plus régional, ces augmentations de taxes fédérales ont un impact sérieux chez les consommateurs, et dans des régions éloignées, comme celles de l'Atlantique, le transport par automobile ou par autobus est une nécessité. Les distances d'un endroit à l'autre sont très importantes et la CAA estime que 50 p. 100 des Canadiens ont besoin d'une automobile pour aller travailler. Toujours au plan des taxes, l'imposition d'une surtaxe de 3 p. 100 de l'impôt sur le revenu des particuliers affecte directement les familles de chez nous, soit les familles à faible et moyen revenu.